

# Pratique

## Comment venir à Cadillac ?

### En train

Gare de Cérons en Train Express Régional  
à partir de la gare Bordeaux Saint Jean  
renseignements : <http://voyages-sncf.com>  
Attention, la gare de Cérons est à 1,8 km de Cadillac

### En voiture

Prendre l'A62 (sortie 2 : Podensac)  
ou la Nationale 113

### En autocar

ligne 501 Bordeaux-Langon  
(Renseignements : [www.citram.fr](http://www.citram.fr))

## Où vous loger sur Cadillac ?

### Hôtel Château de La Tour \*\*\*

Tél. 05 56 76 92 00  
Av. de la Libération  
33410 Cadillac  
Tarifs à partir de 92 €

### Hôtel Detree \*\*

Tél. 08 99 23 59 97  
22 Av. du Pont  
33410 Cadillac  
Tarifs à partir de 33 €

### Le Relais des Remparts Chambres et table d'hôtel

Contact : Sophie Bocquillon  
Tél. 05 56 27 38 31  
Mob. 06 07 14 95 32  
13 Place du Repos  
33410 Rions

## Où vous loger sur Bordeaux ou à proximité ?

### Office de Tourisme

Tél. 33 (0)5 56 00 66 00  
12 Cours du 30 Juillet  
33080 Bordeaux Cedex  
[otb@bordeaux-tourisme.com](mailto:otb@bordeaux-tourisme.com)

## Argumentaire :

A l'occasion de l'ouverture de l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) en 2016, le pôle de psychiatrie médico-légale du Centre Hospitalier de CADILLAC organise sa première *Journée*.

Elle est consacrée au parcours de la personne placée sous main de justice et relevant de soins psychiatriques.

Cette Journée, que nous souhaitons riche en échanges pluridisciplinaires, comprend la participation de magistrats, de représentants de l'Administration Pénitentiaire, de psychiatres intervenant en Unité de Consultations et Soins Ambulatoires (UCSA), Service Médico-Psychologiques Régional (SMPR), UHSA ou Unité pour Malades Difficiles (UMD).

Elle s'adresse à toute personne intéressée intervenant dans le champ judiciaire, pénitentiaire ou sanitaire.

Cette formation est éligible au DPC pour les médecins et professionnels de santé paramédicaux.

## Comité d'organisation :

### Pôle de psychiatrie médico-légale, Centre hospitalier, 33410 CADILLAC :

#### ... UMD ...

Dr Patrick LE BIHAN,  
Dr Arnaud DE JESUS,  
Dr Pauline FABRE,  
Dr Emmanuelle FLORIS,  
Dr Lucie GASBAOUI,  
Marlène JUILLARD,  
Philippe OSMOND,  
Muriel ROY.

#### ... UHSA ...

Dr Dominique DANDELLOT,  
Dr Warda SI MOHAMMED,  
Dr Camille VANNUCCI,  
Marie SOULÉ,  
Nathalie DURRES.

#### ... Lieu ...

Salle de conférences, centre de formation, Centre hospitalier, 89 rue Cazeaux-Cazalet, 33410 CADILLAC

#### ... Horaire ...

Judi 29 septembre 2016 : 8h30-17h  
(déjeuner à la salle de réception de l'établissement)

#### ... Contact ...

service formation du Centre Hospitalier de Cadillac :  
[formation.continue@ch-cadillac.fr](mailto:formation.continue@ch-cadillac.fr)  
Tél. 05 56 76 54 54 (poste 50 25 ou 5047)

1<sup>ère</sup> Journée du Pôle de Psychiatrie Médico-Légale



CONFÉRENCE

## Parcours du justiciable relevant de soins psychiatriques

Judi 29 septembre  
2016



Centre Hospitalier de Cadillac

# Programme journée 29 septembre 2016

## « Parcours du justiciable relevant de soins psychiatriques »

**8h30** Accueil des participants et recueil des 1<sup>ers</sup> questionnaires DPC (les questionnaires seront envoyés par mail aux participants)

**9h** Introduction par M. Raphaël BOUCHARD *Directeur du Centre Hospitalier de CADILLAC*

### Matinée :

Le parcours judiciaire et pénitentiaire,  
sous la présidence du Pr Michel BÉNÉZECH  
(BORDEAUX)

Modérateur : Dr Dominique DANDELLOT,  
médecin responsable de l'UHSA,  
Président de la CME (CADILLAC)

**9h15** « La mise en examen », intervenant : Mme  
Françoise GAMBACHIDZE (Vice-Présidente chargée  
de l'Instruction au TGI de BORDEAUX)

**9h45** « La décision d'une orientation carcérale »,  
intervenant : Mme BARGHEON DUVAL (Vice-  
Présidente, Juge des Libertés et de la Détention au TGI de BORDEAUX)

**10h15** « Aménagement de peine et pathologie  
psychiatrique », intervenant : Mme CABANNES  
(Vice-Présidente chargée de l'application des peines au TGI de  
BORDEAUX)

**10h45** Pause

**11h** « Le milieu carcéral », intervenants : Mme  
Séverine GODEFROID et représentants de  
l'administration pénitentiaire (Directrice adjointe au  
Centre Pénitentiaire de BORDEAUX GRADIGNAN ; et représentants  
de l'administration pénitentiaire)

**11h45** Table ronde, échanges avec la salle

**au choix suivant inscription (15 pers/atelier) :**

**12h** Ateliers DPC

- Atelier 1 : Irresponsabilité pénale
- Atelier 2 : Réquisition et garde à vue
- Atelier 3 : Le passage à l'acte en milieu carcéral

**13h** Déjeuner

ou

**12h30** déjeuner

**13h30** Atelier DPC

- Atelier 4 : Parcours du patient-détenu à l'UHSA :  
visite de l'UHSA

### A près-midi :

Le parcours des soins, sous la présidence  
du Dr Gérard LAURENCIN (TOULOUSE)

Modérateur : Dr Patrick LE BIHAN,  
Chef du Pôle de Psychiatrie Médico-Légale  
(CADILLAC)

**14h15** « Les soins en ambulatoire », intervenant :  
Dr Yves COIGNOUX (UCSA de MONT-DE-MARSAN)

**14h45** « Les soins en SMPR », intervenant :  
Dr Alexandre Remus (responsable SMPR de BORDEAUX-  
GRADIGNAN)

**15h15** Pause

**15h30** « Les soins en UHSA », interventions croisées :  
Dr Anne-Hélène MONCANY (UHSA de TOULOUSE),  
Dr François PARROT (UHSA d'ORLEANS)

**16h** « Les soins à l'USIP ou à l'UMD »,  
intervenants : Dr Pauline FABRE, Dr Emmanuelle  
FLORIS, Dr Lucie GASBAOUI, (PML de CADILLAC)

**16h30** Table ronde et remise du 2<sup>ème</sup> questionnaire  
DPC + enveloppe à remettre dans une urne

**Clôture de la journée à 17h**



# Bulletin d'inscription

Centre Hospitalier de Cadillac  
Service de la Formation Continue  
89 Rue Cazeaux-Cazalet  
33410 Cadillac/Garonne

N° organisme formation : 72330950233  
Renseignements : 05 56 76 54 54 / poste 5025 ou 5047

Nom et Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Numéro de tél. ....

E-mail (adresse à laquelle sera adressée la convocation)  
.....

Etablissement employeur .....

Adresse complète .....

.....

**RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :**

Tél. .... Fax : .....

E-mail (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) :  
.....

désire participer à la conférence :

**« Parcours du justiciable  
relevant de soins psychiatriques »**

**du jeudi 29 septembre 2016 à partir de 8 h 30**  
au Centre de Formation  
du Centre Hospitalier de Cadillac

- Inscription dans le cadre de la  
formation professionnelle :  
90 € (prix du buffet inclus)

Cachet de l'établissement

La facture sera envoyée par le Centre Hospitalier de Cadillac aux établissements employeurs

- Inscription individuelle : 70 € (prix du buffet inclus)

- Inscription étudiant : 30 € (prix du buffet inclus)

**Pour les personnes désirant s'inscrire à un atelier, cocher  
la case choisie (maxi 15 personnes par atelier) :**

- Atelier DPC 1 : *Irresponsabilité pénale*
- Atelier DPC 2 : *Réquisition et garde à vue*
- Atelier DPC 3 : *Passage à l'acte en milieu carcéral*
- Atelier DPC 4 : *Parcours du patient détenu : visite de l'UHSA*



Merci de retourner ce bulletin  
avant le 31 août 2016